

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 4 octobre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24 et 25 septembre 2012**

**2012 DICOM 24** Conventions de partenariat pour l'exposition « C'étaient des enfants » (Google).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le projet de délibération en date du 24 et 25 septembre 2012 par lequel Monsieur le Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités des conventions de partenariat avec Google et BFMTV (jointes en annexe) pour l'exposition « C'étaient des enfants »

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER au nom de la 9<sup>e</sup> Commission ;

Delibéré :

Article 1 : Est approuvé le principe des conventions de partenariat avec Google et BFMTV pour l'exposition « C'étaient des enfants ».

Article 2 : Sont approuvées les modalités des conventions de partenariat avec Google et BFMTV pour l'exposition « C'étaient des enfants », jointes à la présente délibération.

Article 3 : Le Maire est autorisé à signer lesdites conventions.